



Communiqué

Communiqué de presse

Mardi 4 mars 2014

Gardanne : une centrale biomasse à contre courant de la transition énergétique

Sur fond de conflit social, la centrale thermique de Gardanne dans les Bouches du Rhône que la société E.ON va reconvertir en centrale à biomasse d'ici 2015, continue de cristalliser les oppositions. France Nature Environnement a interpellé le ministre de l'Ecologie pour lui faire part de son opposition à ce projet désastreux et en demander l'arrêt immédiat.

Gardanne, le plus mauvais projet retenu !

A quoi sert un appel d'offre quand on retient tous les projets déposés même le plus mauvais ? Vingt réponses sont parvenues à l'appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie lancé en 2010 (CRE4) pour un total de 420 MW. Classé bon dernier, le projet de la société E.ON a été malgré tout retenu, l'Etat portant l'ampleur de l'appel d'offre de 200MW à 420 MW.

« Trop gros (150MW), avec un rendement médiocre (autour de 40%), payé cher (autour de 100€ le MWh), Gardanne a tout d'une erreur majeure ! » s'étonne Maryse Arditi, responsable -« Energie » de FNE.

Gardanne, pas très local ou très destructeur

« Pour commencer, durant 10 ans, près de la moitié des combustibles viendront du Canada et d'autres pays aussi lointains ! Et à partir de 2024, il faudra trouver un million de tonnes par an, dont 76% de plaquettes provenant de France. Preuve de la très grande difficulté à dénicher une telle quantité, l'approvisionnement se fera dans un rayon de 400 km, soit à peu près le tiers de la France. Que restera-t-il pour les autres projets déjà présents sur ces territoires ? » poursuit Maryse Arditi.

A l'heure où la Commission Européenne se penche sur l'élaboration d'une directive sur les critères de durabilité de la biomasse solide et du biogaz, visant en particulier les risques dus aux importations de biomasse, le modèle d'E.ON représente une contre-performance majeure pour le développement des énergies renouvelables en Europe.

Gardanne, une étude d'impact silencieuse sur un impact majeur.

L'étude d'impact est centrée exclusivement sur les impacts localisés sur le site même de la centrale et ses environs proches oubliant que les dégâts les plus importants concernent l'exploitation irraisonnée des forêts incluses dans le bassin d'approvisionnement, ou encore l'instauration d'un déséquilibre profond et de conflits d'usage dans les diverses filières bois. L'autorité environnementale avait bien alerté le Préfet sur ces manques, mais il n'en a pas tenu compte.

Gardanne, il est encore temps d'arrêter

Pour Bruno Genty, président de France Nature Environnement, trop d'handicaps pour un seul projet : « *nous demandons l'arrêt de ce projet de centrale dont l'impact total sera finalement très négatif, tant du point de vue de l'efficacité énergétique que des impacts environnementaux et socio-économiques pour la filière bois locale.* »